

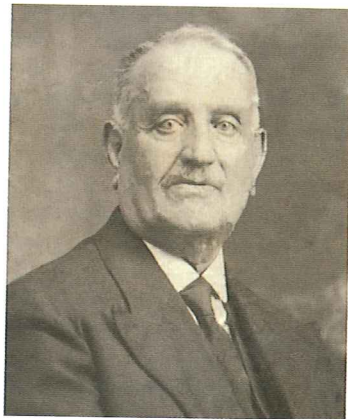
Les déportés de Noyon (1939-1945)

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Noyon connut plusieurs vagues d'arrestations qui ont pu conduire à des déportations vers les camps nazis. Vingt-deux Noyonnais furent ainsi victimes des persécutions et de la répression de l'occupant qui les condamna aux travaux forcés en Allemagne, en Autriche, ou à l'extermination en Pologne.

Les victimes de la politique de persécution nazie

Les membres du groupe communiste furent les premiers arrêtés à Noyon après qu'une liste soit établie mentionnant leur appartenance et leur activisme politiques. Tous furent arrêtés en 1941, peu après l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS. Ainsi, Georges Garnier (1905-1964), manœuvre, fut arrêté le 9 juillet, puis déporté à Oranienburg (Allemagne). Henri Drapier (1911-1944), manœuvre, fut arrêté le 5 octobre suivant et déporté à Oranienburg où il décéda le 3 septembre 1944. Charles Jacquin (1913-1987), boulanger, fut arrêté le 5 octobre pour distribution de tracts gaullistes ou communistes. Condamné à trois ans de prison et à 1.200F d'amende par le tribunal d'Amiens, il fut incarcéré à Amiens, Poissy puis à Blois jusqu'en mars 1944, date à laquelle il fut déporté à Mauthausen (Autriche) après un passage au camp de Compiègne (Royallieu). Marcel Vermont (1911-), chauffeur, fut arrêté le 5 octobre 1941 et déporté en Allemagne le 6 mai 1944 après avoir été détenu au camp de Royallieu. René Roy (1913-1945), bourelrier, fut arrêté le 5 octobre 1941, jugé par le tribunal d'Amiens pour distribution de tracts et condamné à un an de prison et 1.200F d'amende. Emprisonné à Versailles, il fut transféré à Royallieu jusqu'au 23 janvier 1943 date à laquelle il fut déporté à Oranienburg. Il sauta sur une mine à proximité du camp de Sachsenhausen le 6 avril 1945. Raymond Vinche (1913-1942), manouvrier arrêté le 5 octobre, fut détenu au camp de Royallieu puis déporté le 3 juillet 1942 à Auschwitz (Pologne) où il décéda en octobre suivant. Maurice Quatrevaux (1912-1944), manœuvre, fut arrêté le 9 octobre 1941, déporté à Langerhausen où il décéda le 10 décembre 1944. Sur ces sept déportés politiques, seuls trois survécurent à l'enfer des camps. Parallèlement à cette vague de persécution «antibolchévique»

qui frappa le Noyonnais par des arrestations groupées, le régime de Vichy intensifiait son entreprise d'exclusion de la population juive par l'application de mesures antisémites. Les listes dressées font état de deux juifs résidant à Noyon, Samuel Grochitz (1906-1976), fourreur rue du Nord et Maurice Cohen (1870-1944), épicier au 71 rue de Paris, considéré comme tel en dépit de sa confession catholique. L'application au territoire français de la Solution finale toucha le département de l'Oise au début de l'année 1944. Le 4 janvier, Maurice Cohen et Samuel Grochitz furent arrêtés par la police de l'Etat Français. Tous deux furent transférés au camp de Drancy. Six jours plus tard, le 20 janvier, Maurice Cohen était déporté avec 1365 juifs de France à destination d'Auschwitz. Il mourut dans les chambres à gaz le 25 janvier, peu après son arrivée dans le camp d'extermination.



Maurice Cohen (1870-1944) déporté à Auschwitz, mort pour la France.

Les victimes de la répression nazie

Durant toute la période d'occupation, toute forme de subversion envers la politique ou l'armée allemande fut réprimée. Cette répression concerna pour partie les Français refusant de travailler directement pour le Reich. Ainsi, Ernest Flury (1920-1984), manœuvre, qui ne se présenta pas pour aller travailler en Allemagne, fut arrêté le 19 septembre 1942, déporté à Buchenwald puis envoyé en kommando à Dora. Clément

Lemaire (1911-), manouvrier, fut arrêté pour le même motif le 19 avril 1944 et déporté à Blexen. Pierre Journiac (1923-), réfractaire au travail sur les côtes pour l'Organisation Todt, fut arrêté le 7 février 1944 et déporté à Heydebeck. Plus tardivement, le cordonnier Pierre Mistrali (1924-1980) et le garçon coiffeur Jacques Willecocq (né en 1922), furent arrêtés respectivement le 1^{er} et le 22 juillet 1944 pour avoir refusé de servir l'Allemagne dans le cadre du Service du Travail Obligatoire. Le premier fut déporté à Aschersleben et le second à Buchenwald. Serge Hardy (1925-), quant à lui, fut arrêté sans motif le 27 juillet 1944 et déporté à Buchenwald le 17 août 1944.

Mais la répression allemande concerna surtout les Français faisant acte de renseignements, de propagande ou de sabotage contre l'autorité d'occupation et le régime en place. Si, avant le 6 juin 1944, les résistants arrêtés étaient interrogés, parfois jugés et, le plus souvent, incarcérés en France, l'intensification des actes de sabotages liée au Débarquement allié sur les plages de Normandie conduisit au renforcement de la répression. L'attaque du maquis des Usages, le 23 juin 1944, déclencha ainsi une vague de rafles dans le Noyonnais, soit aveuglément (rafles de Crisolles, de Salency et de Caisnes), soit avec l'aide du traître Adrien Souris qui dénonça les chefs de la résistance locale et les STO. Ainsi, le 1^{er} juillet 1944, furent arrêtés l'industriel Marcel Poulin (1899-1944) et le bûcheron Marcel Merlier (1924-1945) à Crisolles puis le docteur Georges Ross à Noyon (1890-1961). Le 8 juillet, fut arrêté le Noyonnais René Lapole (1920-1945), membre du groupe Police du commissariat de Compiègne. Le 18 juillet furent arrêtés les entrepreneurs André (1889-1952) et Max Brézillon (né en 1921), et l'ingénieur TPE René Philippon (1906-1986), tous membres du groupe de résistance OCM. Michel Depierre (né en 1926) fut arrêté

DEPORTES	
COHEN MAURICE	DRAPIER HENRI
QUATREVAUX MAURICE	BREZILLON
ROY PENE	ROOS GEORGES
VINCHE RAYMOND	MERCIER JULES
BLEUSE GILBERT	GARNIER GEORGES
JACQUIN CHARLES	BRUNON RAOUL

Plaque honorant les victimes de la déportation dans la crypte du monument aux morts de Noyon.

deux jours plus tard, le 20 juillet, et Gilbert Bleuse (1907-1982) le 22 juillet. La vague d'interpellation prit fin le 4 août avec l'arrestation de l'électricien Jules Mercier (1891-1964), responsable sur Noyon du Front national de lutte pour l'Indépendance de la France. Tous ces hommes furent passés à tabac lors de leur interrogatoire à la maison d'arrêt de Compiègne puis maintenus en détention au camp de Royallieu avant d'être déportés à Buchenwald le 17 août 1944. De ces quatorze hommes domiciliés à Noyon au moment de leur arrestation, treize revinrent de déportation après plus de huit mois d'atroces souffrances. René Lapole, quant à lui, fut abattu par un SS le 16 avril 1945 à Mohrena lors de la longue marche d'évacuation de son camp.

Les six Noyonnais morts dans les camps du Reich furent reconnus «morts pour la France» et «morts en déportation» quinze à cinquante ans après les faits par le Ministère des Anciens Combattants. La ville de Noyon rendit hommage à ces victimes du nazisme en intitulant l'une de ses voies «rue des déportés». De même, les quatre disparus communistes donnèrent leur nom à quatre rues de Noyon en juillet 1973. Le monument aux morts de Noyon, quant à lui, honore les morts en déportation (Maurice Cohen, Henri Drapier, Maurice Quatrevaux, René Roy, Raymond Vinche), et les morts des suites de la déportation (André Brézillon, Georges Ross, Jules Mercier, Gilbert Bleuse, Georges Garnier, Charles Jacquin et... Raoul Brunon). Absent de la liste, le nom du gardien de la paix René Lapole est honoré pas une plaque scellée sur un mur du commissariat de Compiègne.

Jean-Yves Bonnard
Vice-président de la Société
Historique Archéologique et
Scientifique de Noyon

A voir le site internet "La Seconde Guerre mondiale dans le Noyonnais"
<http://ac-amiens.fr/etablisements/0600040t>